

Le Dniépr



Journal trimestriel de l'association « Les Enfants de Tchernobyl »

Numéro 67 février 2014
N° ISSN 1253-2207

Permanences téléphoniques:
Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 19h
Mercredi : de 9h à 12h
Jeudi : de 17h à 19h

Association « Les Enfants de Tchernobyl »
Résidence « Les Provinces » 1 A rue de Lorraine 68840 PULVERSHEIM
Téléphone : 06 73 15 15 81 Courriel : lesenfantsdetchernobyl@gmail.com
Site internet : www.lesenfantsdetchernobyl.fr



Писанка-малюванка



Розмальовка

6+

Pages 15 à 22 : un cahier spécial de coloriage :
« Ces fameux pyssanki ukrainiens »

Sommaire

Editorial : « MERCI ! »	4
Un magnifique élan de générosité en faveur d'Iryna	5
L'association recherche d'urgence des familles d'accueil	6
Rassemblement commémoratif 28 ans après le début de la catastrophe de Tchernobyl	7
Une photo de Jean-Marie Trautmann primée au Salon du livre de Colmar	8
« 10 000 œufs pour les Enfants de Tchernobyl », pour réussir l'opération, nous avons besoin de vous	9
Les autorités de la Fédération de Russie nous répondent	10
Les autorités européennes et françaises accusent réception de notre interpellation	12
Regard dans le rétroviseur de l'association : Les peluches d'Anne-Marie Deschler	14
CAHIER SPECIAL : coloriage : ces fameux pyssanki ukrainiens	15
Suite du feuilleton de la mise en œuvre des visas biométriques	23
Pour ses 20 ans, une année 2013 très riche pour l'association	26
Datation des vins par le césium 137	28
Trek radioactif dans le Mercantour	32

« Le Dniepr », publication trimestrielle éditée par l'association :

« LES ENFANTS DE TCHERNOBYL »

Résidence « Les Provinces » 1 A rue de Lorraine 68840 PULVERSHEIM

courriel : lesenfantsdetchernobyl@gmail.com

Site Internet : www.lesenfantsdetchernobyl.fr

Rédactrice en chef : Eveline KIEFFER

Directeur de Publication : Thierry MEYER

Comité de Rédaction : Catherine ALBIE, Norbert BERNOLIN, Chantal BORES, Elisabeth CORDIER, Anne-Marie et Marc DESCHLER, Dominique GATINEAU, Paulette PETITCOLAS, Pierre VERNEREY.

Impression : Maison de la Presse - 64 rue de la République 68500 GUEBWILLER

ISSN : 1253 - 2207

Téléphone : 03.89.76.94.42

Dépôt légal : février 2014

Photographies :

- Page 1 : Notre amie Irina Mushynska
- Page 36 : Une photo qui symbolise les activités et projets de l'association

Editorial : « MERCI ! »

En cette période mouvementée, nous pourrions sombrer dans le pessimisme et perdre espoir face à la misère grandissante aux quatre coins du monde. J'entends autour de moi certains dire « *pourquoi s'occuper de la misère en Ukraine, en Russie et au Bélarus alors qu'elle est là, autour de nous ?...* »

Pourtant la pauvreté et l'injustice de la radioactivité sont réellement plus criantes là-bas. Aujourd'hui plus que jamais, les chaînes d'entraide, de solidarité, d'amitié comptent parmi les seuls saluts pour aider efficacement les victimes de cette double peine générée par l'explosion du 26 avril 1986.

Nous avons construit depuis 20 ans grâce à tous ceux qui nous ont rejoints (amis, proches, hommes et femmes de bonne volonté) un fantastique projet humain. Aujourd'hui, nous mesurons le fruit de nos efforts au regard des quelques 250 projets menés à terme mais aussi des remerciements inhabituels transmis par les autorités de la Fédération de Russie et d'Ukraine. Les témoignages des enfants invités et des familles d'accueil bénévoles font chaud au cœur sans compter ceux des membres et sympathisants impressionnés et enthousiastes par le travail accompli depuis 1993.

Et que dire du magnifique élan de générosité en faveur de notre amie ukrainienne Iryna si ce n'est tout simplement : « MERCI ! ».

La taille de notre association reste de dimension humaine et nous continuons à couvrir par nos propres deniers les coûts des nombreux projets et réalisations. Face au déni des conséquences sanitaires et environnementales de la catastrophe de Tchernobyl sur les populations touchées en dépit de toute honnêteté intellectuelle et scientifique, nous poursuivons en 2014 notre lutte pacifique mais déterminée avec vous.

Encore un grand « MERCI » à toutes et à tous pour votre confiance et votre aide.

*Thierry Meyer, Président-fondateur des « Enfants de Tchernobyl »
Directeur de publication de la revue « Le Dniepr »
3 janvier 2014*



Un magnifique élan de générosité en faveur d'Iryna

« La nouvelle inacceptable et insupportable vient de tomber : notre amie ukrainienne Iryna Mushynska a été opérée d'urgence d'une tumeur au cerveau ! Nous sommes tous bouleversés.

Avec la fraîcheur de ses 22 ans, sa joie de vivre, ses qualités humaines et ses compétences linguistiques, Iryna avait encadré en août les enfants ukrainiens et russes invités en France par le biais des « Enfants de Tchernobyl ».

Pour nous présenter Iryna, Oksana notre responsable kievienne nous écrivait en mars dernier : « Je connais Iryna, les personnes comme ça sont rares... ». Et ceux qui l'ont croisée cet été, à Horbourg-Wihr, Cigoland, au Haut-Koenigsbourg ou à Sainte-Marie aux Mines peuvent en témoigner : « c'est une fille extra ! ».

Alors qu'elle achevait brillamment ses études et allait commencer à travailler, un cruel destin l'a foudroyée. En Ukraine, la Sécurité sociale et la CMU n'existent pas. Il faut toujours payer la totalité des frais médicaux. Les parents d'Iryna qui sont enseignants ne disposent pas des ressources financières pour faire face à cette tragédie. Par solidarité, l'association a financé l'opération chirurgicale (1 200 euros).

Pour espérer avoir un avenir digne de ce nom, Iryna doit maintenant suivre des séances de radiothérapie. Convaincu de votre soutien, le Conseil d'administration de l'association « Les Enfants de Tchernobyl » s'est engagé auprès des parents de notre amie interprète à financer la totalité des soins.

Aussi, par la présente nous osons croire en votre généreuse solidarité. Par vos dons (petits et grands), ensemble, offrons un avenir à Iryna ! »

Vous avez été formidables ! Un magnifique élan de générosité de plus de 300 dons a répondu à notre sollicitation. Soyez en tous très chaleureusement remerciés. Des remerciements particuliers sont à adresser aux membres et sympathisants de l'association « Les Enfants de Tchernobyl Bélarus » présidée par Yves Lenoir qui ont fait preuve d'une solidarité remarquable pour une jeune Ukrainienne qu'ils ne connaissaient pas (plusieurs dizaines de dons !).

A tous ces donateurs, connus et inconnus, Iryna s'est adressée le 24 décembre dernier :

« Bonjour ma grande famille française !!! A la veille de Noël, quand tous les gens dans les pays catholiques se réunissent et célèbrent, je me souviens de vous - les gens avec qui je partageais beaucoup de bons moments inoubliables, et qui ne m'oublient pas aussi dans ma situation difficile. Je veux vous remercier pour votre aide, votre attention et soutien ! Sachant que si beaucoup de gens pensent de moi et me soutiennent, je suis tranquille que tout sera bien ! Merci mille fois de la part de la famille ! Joyeux Noël !!! Bonne année 2014 !!! Je vous tous embrasse Irina ».

Dernières informations : Le 14 janvier, voici les nouvelles transmises par Oksana :

« ...J'ai pris les nouvelles d'Irina. Elle suit la deuxième étape de la radiothérapie et c'est plus dur pour elle. Maintenant on lui irradie la tête de deux côtés, donc la durée de la procédure a augmenté. On lui augmentera aussi la dose des hormones, par conséquent, la température du corps va encore baisser, ce qui effraie Irina. Elle a dit qu'elle se sent pas bien, elle n'a pas de forces, passe les journées au lit, dort beaucoup. Elle fait des efforts pour parler bien et correctement mais avec la reprise de la radiothérapie ses capacités langagières se dégradent de nouveau.

On lui a fait une IRM, le médecin dit que les résultats sont les meilleurs de ceux qu'on pouvait espérer: l'espace vide qui est resté après l'enlèvement de la tumeur a commencé à diminuer.

C'est l'information communiquée par Irina, je n'ai pas parlé à sa maman... »

**L'association recherche d'urgence
des familles d'accueil pour des enfants ukrainiens et russes invités
pour la première fois en France
durant 3 semaines en juillet et août 2014**

Près de 28 ans après l'explosion du réacteur de Tchernobyl, l'association humanitaire alsacienne « Les Enfants de Tchernobyl » continue de présenter les preuves de la poursuite de la catastrophe et de l'intérêt des séjours en France des enfants de Tchernobyl.

Le 26 avril 1986, à 1H24, le réacteur n° 4 de la centrale nucléaire Lénine de Tchernobyl explose. Plus de 27 ans plus tard, les habitants du nord de l'Ukraine, du sud de la Russie et du Bélarus sont contraints de vivre dans un environnement radioactif et en raison d'une alimentation contaminée, les radioéléments (et tout particulièrement le césium 137) s'accumulent, jour après jour, dans l'organisme des enfants. Les principaux responsables sont les produits de la cueillette (baies, champignons...), de la chasse et de la pêche qui constituent une partie notable de leur régime alimentaire quotidien.

L'irradiation permanente de leurs cellules, en particulier celles du cœur, de la thyroïde et du cerveau, provoque d'innombrables lésions qui sont à l'origine de pathologies très graves, liées notamment à l'atteinte des défenses immunitaires et des organes vitaux. Les examens et travaux du professeur Youri Bandajevsky ont démontré une corrélation entre le taux de césium 137 accumulé dans l'organisme des enfants et les anomalies révélées par leurs électrocardiogrammes.

Le césium 137 n'existe pas à l'état naturel. Celui que l'on met en évidence ne peut provenir que des activités humaines : installations nucléaires, essais atmosphériques, pollutions et catastrophes nucléaires.

Une alimentation « propre » durant quelques semaines permet à ces enfants d'éliminer plus rapidement le césium radioactif contenu dans leur organisme et donc de réduire les risques sanitaires. Pour cette raison, l'association française « Les Enfants de Tchernobyl », comme d'autres associations occidentales (en Allemagne, Italie, Espagne, Belgique, Irlande, mais aussi au Canada et aux Etats-Unis), invite chaque année des enfants qui continuent d'habiter sur des territoires contaminés par les retombées radioactives de Tchernobyl, à séjourner en été dans notre pays.

Durant leurs vacances françaises en 2013, les 210 enfants ukrainiens et russes invités par l'association alsacienne « Les Enfants de Tchernobyl » ont réduit leur charge corporelle en césium radioactif de manière très importante (30% en moyenne) uniquement par une alimentation « propre ». Ces résultats sont remarquables et prouvent l'intérêt de ces projets.

Près de 28 ans après l'explosion, la catastrophe de Tchernobyl se poursuit. L'association humanitaire « Les Enfants de Tchernobyl » lance un appel aux familles d'accueil bénévoles de 6 départements de l'est de la France : 25, 67, 68, 70, 88 et 90. Elle organisera en juillet et août 2014 l'accueil en France, pour des séjours de 3 semaines, d'enfants ukrainiens et russes originaires de ces régions. Les enfants sont issus de milieux défavorisés et sont sélectionnés par les soins de l'association en ce sens.

**Renseignements et candidatures :
Association « Les Enfants de Tchernobyl »
1A rue de Lorraine 68840 PULVERSHEIM
Céline Weiss : 06 73 15 15 81
lesenfantsdetchernobyl@gmail.fr
www.lesenfantsdetchernobyl.fr**

Merci de participer à la diffusion de cet appel

Rassemblement commémoratif silencieux 28 ans après le début de la catastrophe de Tchernobyl

Les mesures des charges corporelles en césium 137 des enfants russes et ukrainiens invités par notre association en France l'été dernier et les mesures de la contamination des sols en césium 137 effectuées par l'association au printemps dernier dans le sud-ouest de la Russie en témoignent et le prouvent :

« LA CATASTROPHE DE TCHERNOBYL SE POURSUIT AUJOURD'HUI EN 2014 ! ».

Nous n'avons pas le droit, par notre éventuel silence ou notre inaction, de participer à ce que le précédent Maire de Novozybkov a appelé « un génocide ».

Les familles des enfants d'Ukraine et de Russie que nous accueillons chaque été dans notre pays depuis 1993 tout comme celles du Bélarus espèrent que nous serons leurs voix.

Pour ces raisons, nous espérons que vous, les membres de votre famille et vos amis, offrirez une heure de votre temps en vous rassemblant derrière la banderole apolitique de l'association humanitaire « Les Enfants de Tchernobyl ».

**samedi 26 avril 2014 de 15H à 16H
Place de la Réunion à Mulhouse**

Merci d'être ponctuel en étant présent dès 15H pour permettre aux photographes et cameramen de la presse de disposer d'un groupe dense.



Comme chaque année depuis 1993...

Une photo de Jean-Marie Trautmann prise lors d'une délégation primée au Salon du livre de Colmar

La bonne nouvelle est tombée dans le quotidien « l'Alsace » du 21 novembre 2013 : notre ex-secrétaire Jean-Marie a été primé lors du concours photographique organisé à l'occasion du Salon du livre de Colmar. Il nous commente son cliché reproduit ci-dessous.

« Merci à Alain Rueff qui m'avait signalé ce concours. La photo d'origine a été prise, il y a une dizaine d'années, près de Gornastoïpol (située en bordure Nord-Ouest du barrage électrique appelé « Mer de Kiev »). La zone interdite passe à quelques kilomètres de cette localité. Une délégation de l'association « les Enfants de Tchernobyl » (dont j'étais le secrétaire à l'époque) y était allée pour rendre visite aux familles des enfants de ce bourg accueillis en France, en été. Nous avons été fort aimablement accueillis par la Maire qui nous avait notamment accompagnés jusqu'à ce poste de contrôle ; elle nous avait également fait visiter ce qui restait du camp qui avait été construit, à proximité, après la catastrophe (26 avril 1986) pour héberger les liquidateurs : c'était suffisamment loin de la centrale sinistrée (une trentaine de km) pour que la radiation y soit tolérable après le travail et suffisamment éloigné pour que les liquidateurs soient rapidement à pied d'œuvre. Bien amicalement. Jean-Marie »



« 10 000 ŒUFS POUR LES ENFANTS DE TCHERNOBYL »

22^{ème} édition de l'opération
du 28 mars au 21 avril 2014

POUR LA REUSSIR NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Nous vous invitons à venir agrandir les équipes de vente à :

AUDINCOURT, BELFORT, COLMAR, GUEBWILLER, HAGUENAU, MULHOUSE,
OBERNAI, SAINT-LOUIS, SAVERNE, SELESTAT, STRASBOURG ...

Cette année encore, nous serons présents dans les grandes surfaces, marchés, marchés de Pâques... et nous aimerions dépasser le nombre de **25 000** œufs!

Vous pouvez également participer aux ventes par l'intermédiaire de vos amis, écoles, CE, commerces, associations...



**Paulette PETITCOLAS, coordinatrice de l'opération attend vos appels
au 03 89 24 00 21 ou 06 30 31 33 92 ou vos messages sur :
operation10000oeufs@laposte.net**



**ПОСОЛЬСТВО
РОССИЙСКОЙ ФЕДЕРАЦИИ**

**AMBASSADE
DE LA FEDERATION DE RUSSIE
EN FRANCE**

№ 2844

**M. Thierry MEYER
Président-fondateur de l'Association
« Les Enfants de Tchernobyl »**

**1A rue de Lorraine
68840 PULVERSHEIM**

Paris, le « 23 » décembre 2013

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de porter à votre connaissance que l'information sur la situation radiologique dans la ville de Novozybkov dans la région de Bryansk en Russie présentée dans votre courrier du septembre dernier a été bien transmise à l'attention du Ministère de la Santé et du Ministère de la Protection civile, des Situations d'urgence et de l'Elimination des conséquences des catastrophes naturelles de la Fédération de Russie.

Dans la réponse que l'Ambassade a reçue de la part de M. Artamonov, le Vice-ministre de la Protection civile, il est indiqué que les activités de l'Etat dans ce domaine sont poursuivies en Russie dans le cadre des programmes fédéraux spécialisés et incluent plusieurs axes, y compris la réhabilitation des territoires contaminés et leur réintégration à l'usage économique, la prestation des services médicaux de pointe aux personnes exposées au risque radiatif, le contrôle et le recensement des doses d'irradiation de la population, le suivi du régime de résidence sécurisée de la population, le travail d'information parmi les habitants

des territoires exposés à la contamination radioactive.

Afin de mieux contrôler la situation radiologique Rosgidromet – le service météorologique public – effectue le suivi de la situation radioactive et fait mesurer la densité de la contamination radioactive des agglomérations. Pour assurer la protection de la santé et l'aide médicale aux habitants exposés à la contamination radioactive les pouvoirs publics concernés soutiennent le fonctionnement des centres médicaux spécialisés pour l'assainissement, la réhabilitation et la prestation des services médicaux ciblés aux habitants dans le cadre du programme fédéral spécialisé « Elimination des conséquences des avaries radiatives » prévu jusqu'à l'année 2015. Dans le cadre de ce travail la modernisation de la base technique du Centre clinique et diagnostique de Bryansk a été effectuée en 2012.

Au nom des autorités russes je tiens à vous exprimer notre sincère gratitude pour les efforts consentis par l'Association « Les Enfants de Tchernobyl » visant à surmonter les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl et attirer l'attention de l'opinion publique à ce problème.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Avec mes sentiments respectueux,

Ministre-Conseiller



Leonid KADYCHEV

Conseil de l'Europe
Le Secrétaire Général

Strasbourg, le 15 octobre 2013

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre lettre du 9 septembre me transmettant des informations sur la situation suite aux retombées radioactives de l'explosion du réacteur de Tchernobyl.

J'ai fait suivre votre courrier à mes collaborateurs pour leur considération.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma haute considération.



Thorbjørn Jagland

Monsieur Thierry Meyer
Président
Association « Les Enfants de Tchernobyl »
1A rue de Lorraine
68840 Pulversheim

*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*

Monsieur Thierry MEYER
Président de l'association « Les Enfants de
Tchernobyl »
RESIDENCE "LES PROVINCES"
1A, RUE DE LORRAINE
68840 PULVERSHEIM

Paris, le 27 NOV. 2013

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu faire parvenir au Président de la République les résultats de l'étude conduite par l'association « Les Enfants de Tchernobyl » concernant la situation radiologique de la ville de Novozybkov en Russie suite à la catastrophe de Tchernobyl.

Monsieur François HOLLANDE m'a confié le soin de vous remercier de votre démarche et de vous assurer qu'il en a été pris connaissance avec attention.

A cet égard, je n'ai pas manqué de relayer votre intervention auprès de Messieurs Laurent FABIUS, ministre des Affaires étrangères, et Philippe MARTIN, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, qui vous tiendront directement informé de la suite susceptible de lui être réservée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.



Isabelle SIMA

Regard dans le rétroviseur de l'association :
LES PELUCHES D'ANNE-MARIE DESCHLER
Extrait du « Dniepr » N°19 page 12 – septembre 2001

Certains projets humanitaires ponctuels pour être efficaces (et éviter les palabres des autorités) doivent être discrets. Celui mené par Anne-Marie en est une parfaite illustration !

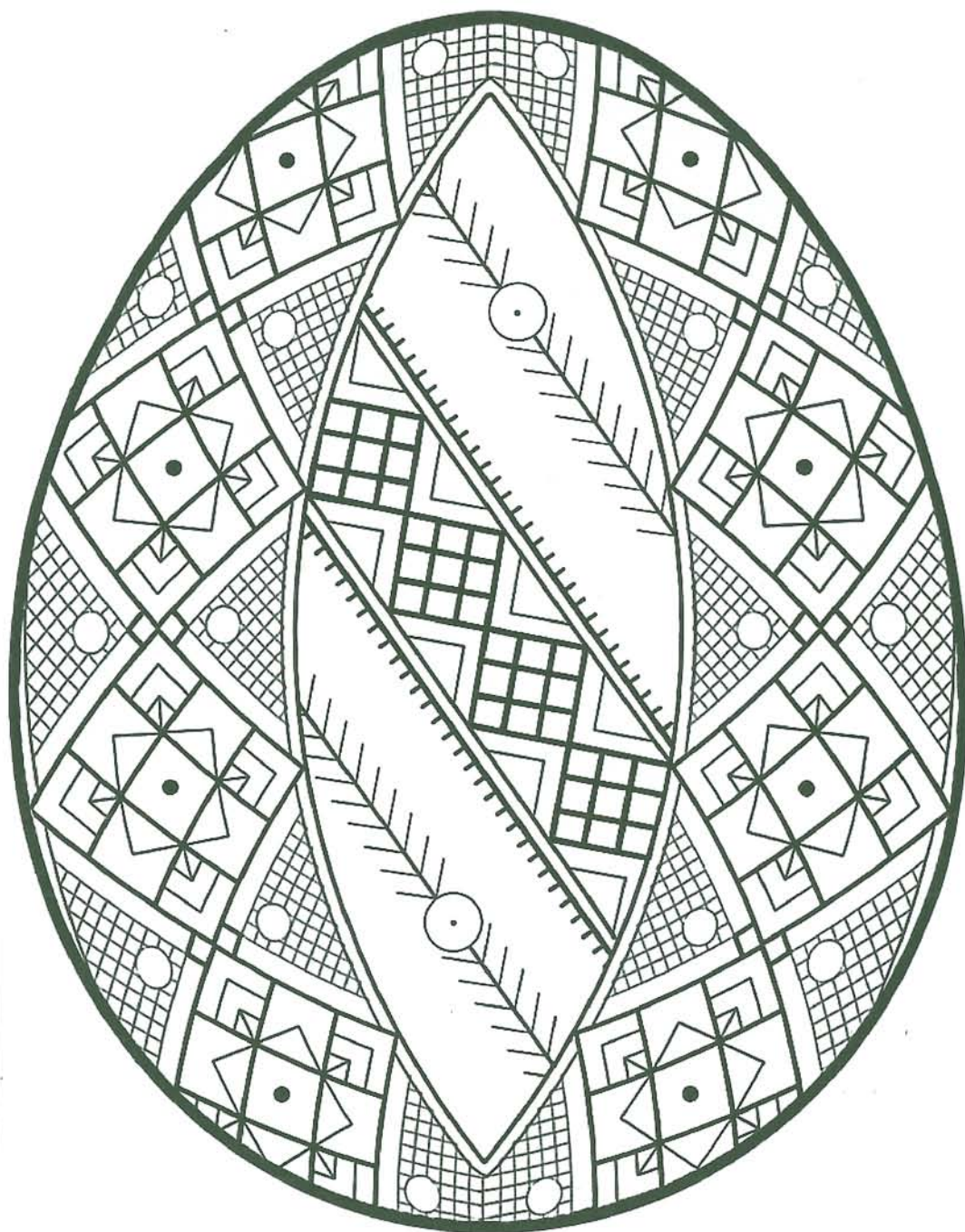
Durant plusieurs mois, Anne-Marie a collecté, avec l'aide des CE des Caisses d'Épargne Sud Alsace, du CE d'Atlas et du Service de Cardiologie de l'Hôpital du Moenschberg à Mulhouse, des quantités impressionnantes de peluches neuves ou en très bon état.

Après sélection et nettoyage, 700 de ces peluches viennent d'être (discrètement) acheminées en Ukraine, où, offertes aux orphelinats, elles font le bonheur de jeunes Ukrainiens depuis la fin de cet été 2001...



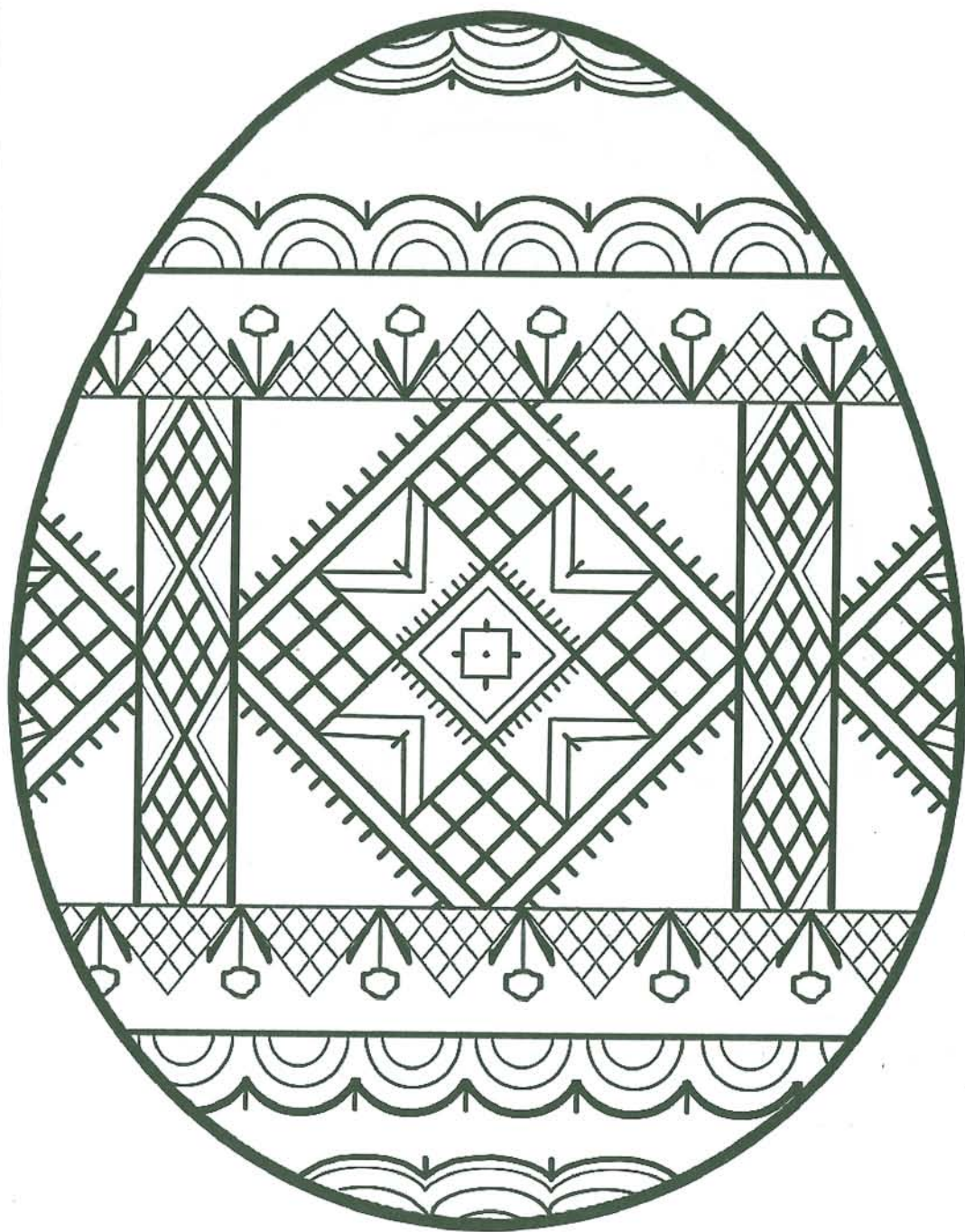
*Découverte des « peluches d'Anne-Marie »
dans l'un des orphelinats*

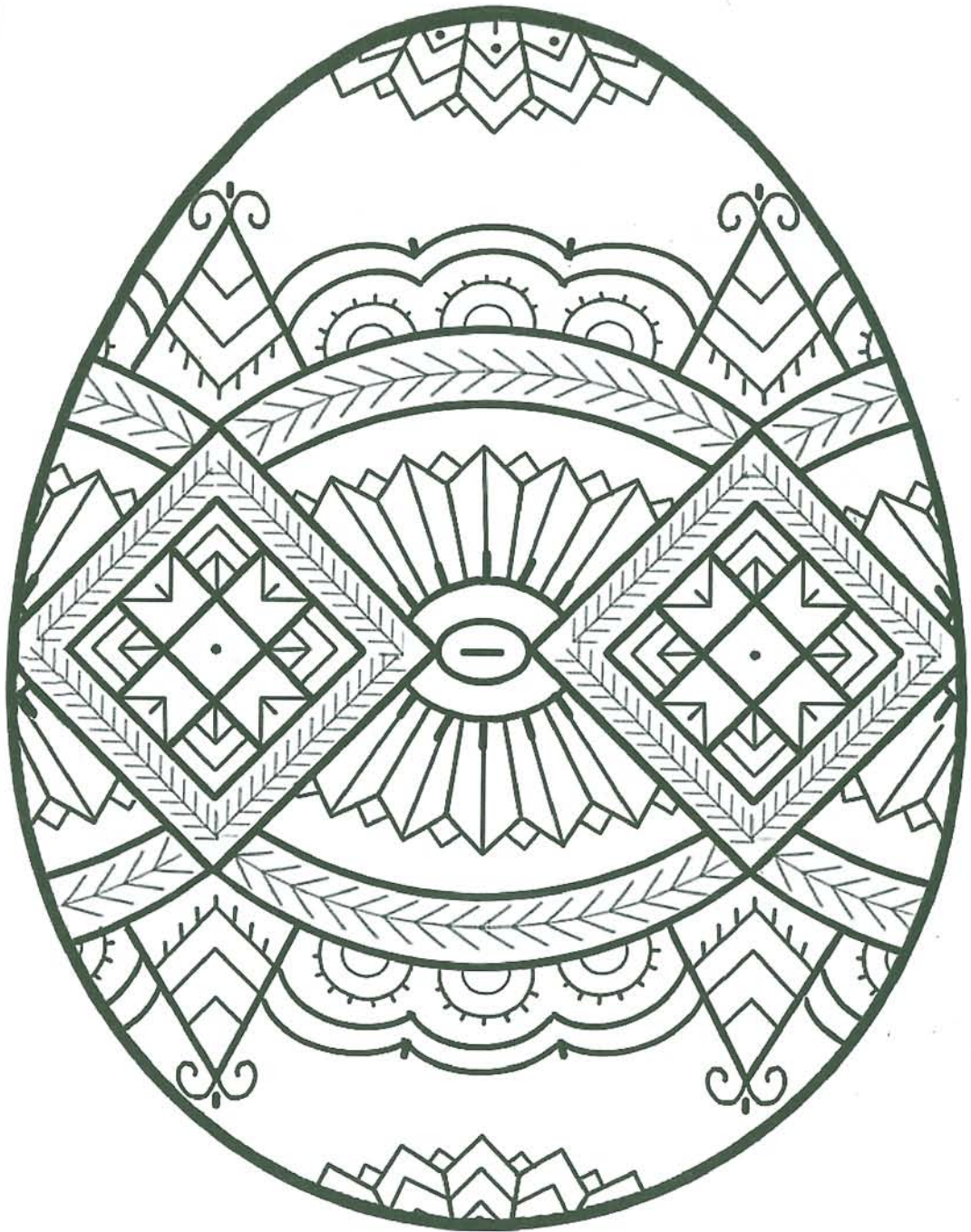


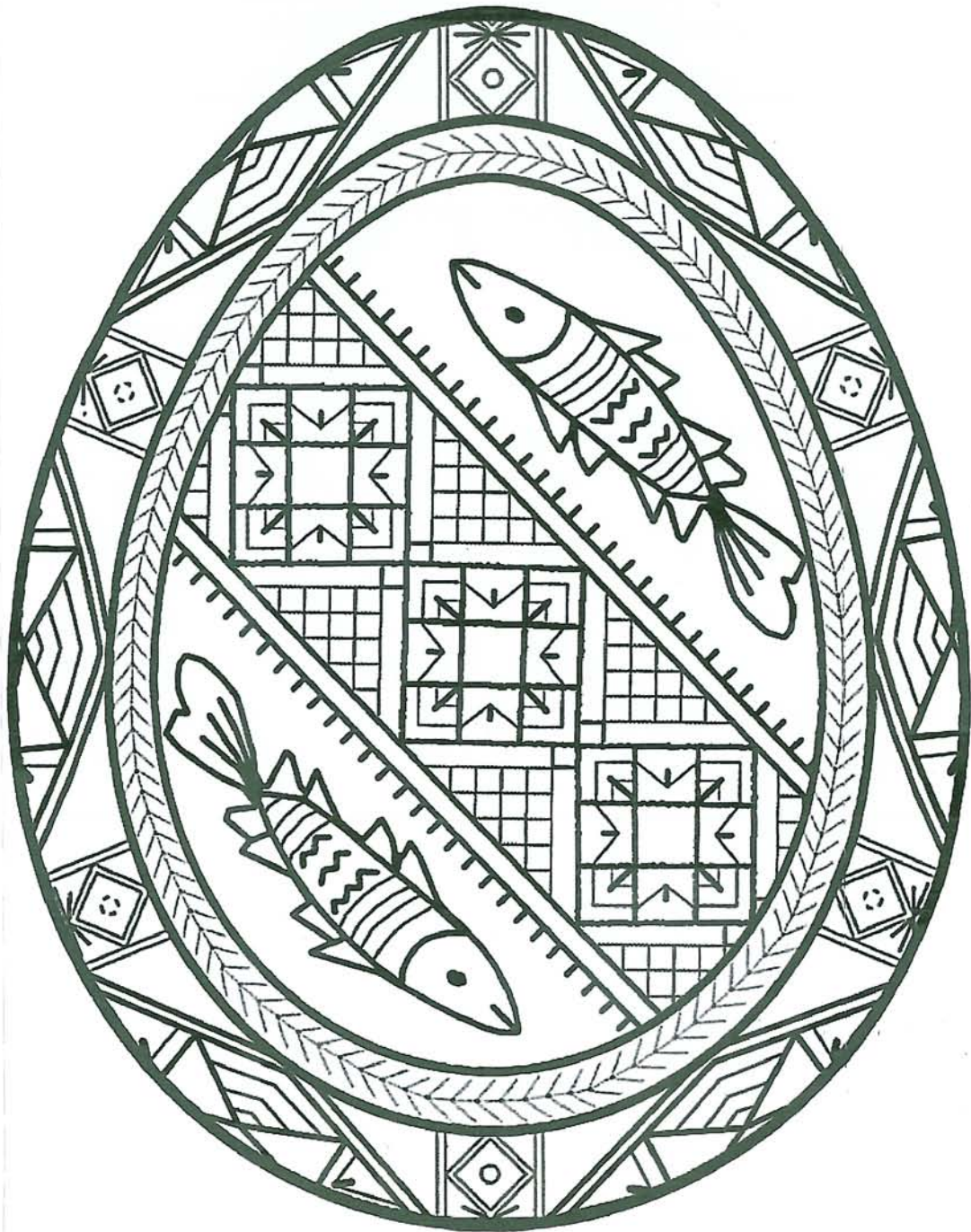








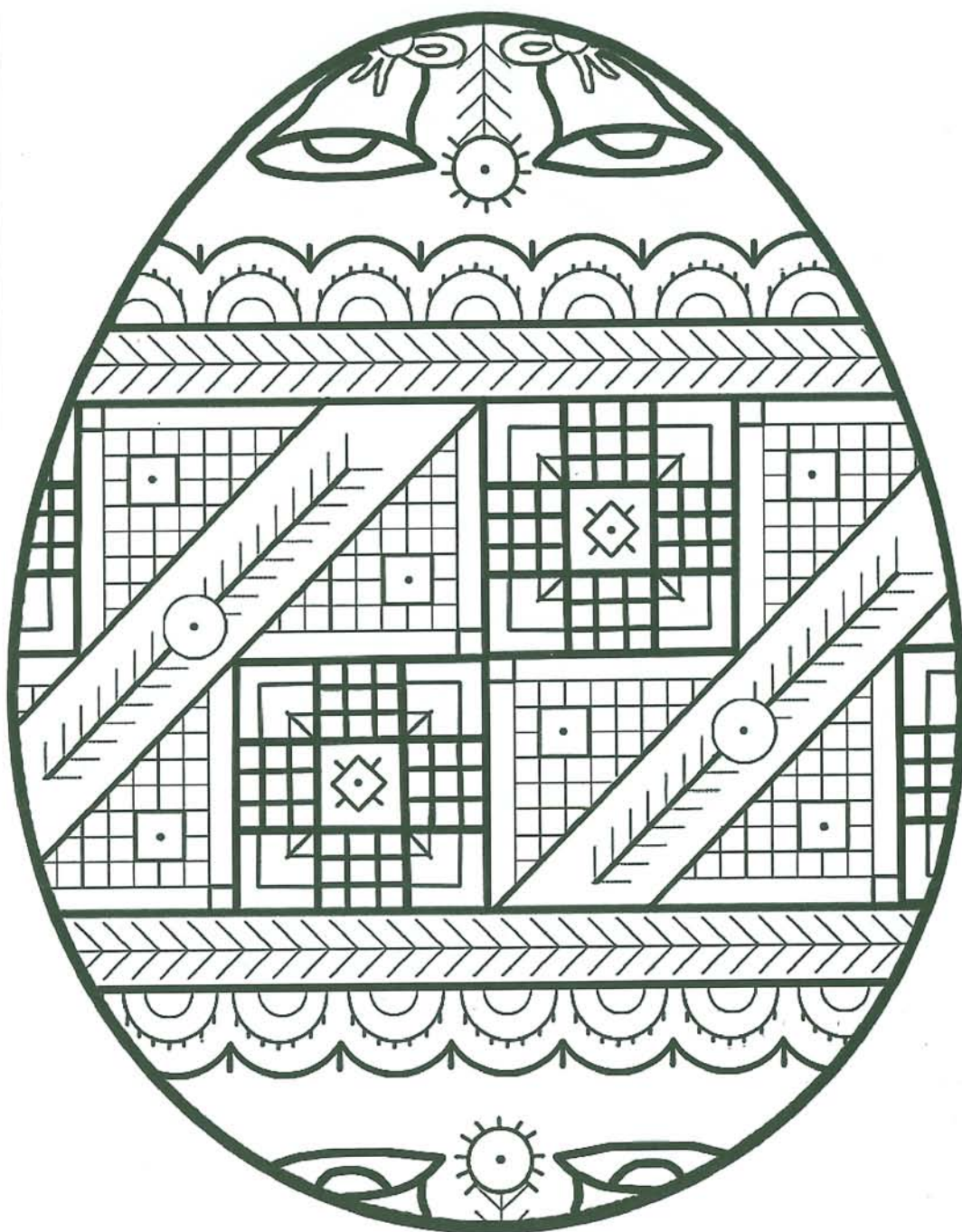




Le Dniepr



Le Dniepr



Suite du feuilleton de la mise en œuvre des visas biométriques

Courriers nominatifs adressés à l'ensemble des parlementaires alsaciens (députés et sénateurs)

Monsieur ou Madame le ou la député ou sénateur (identité)
Adresse postale

Pulversheim, le 20 octobre 2013

OBJET : Délivrance de visas biométriques pour les groupes d'enfants ukrainiens et russes invités en France lors de l'été 2014 par notre association humanitaire – Demande d'intervention parlementaire

Monsieur ou Madame le ou la député ou sénateur (identité)

L'association humanitaire française que j'ai fondée en 1993 et que j'ai l'honneur de présider depuis sa création a pour objet d'aider les populations d'Ukraine, du Bélarus et de Russie victimes des conséquences engendrées par les retombées radioactives de l'explosion du réacteur nucléaire de Tchernobyl.

L'une de nos principales actions réside dans l'invitation chaque été d'enfants ukrainiens (et russes depuis l'été 2007) à passer des séjours de 3 à 8 semaines en France au sein de familles d'accueil bénévoles membres de notre association humanitaire. A ce jour, nous avons organisé depuis 20 ans « les vacances » en France de 45 groupes d'enfants totalisant 3711 séjours soit environ 86 000 journées de vacances hors des zones contaminées par la radioactivité.

Le sérieux de notre fonctionnement nous a valu de devenir en 2006 la première association française disposant d'un agrément interministériel nous dispensant de présenter des attestations d'accueil pour obtenir les visas pour nos invités.

Publié au Journal Officiel du 29 mars 2006, l'Arrêté du 23 mars 2006 est signé conjointement par Messieurs Nicolas SARKOZY, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, Philippe DOUSTE-BLAZY, ministre des affaires étrangères, Jean-Louis BORLOO, ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement et Xavier BERTRAND, ministre de la santé et des solidarités.

La délivrance de visas biométriques pour les groupes d'enfants ukrainiens et russes invités en France lors de l'été 2014 par notre association humanitaire est à l'origine de ma présente nouvelle sollicitation.

Cette réforme se situe au croisement d'un projet proprement français et d'un projet européen. D'une part, la loi du 26 novembre 2003 relative à la maîtrise de l'immigration prévoit que les empreintes digitales et la photographie des demandeurs de visa peuvent être relevées et faire l'objet d'un traitement automatisé (lorsque le visa est accordé, le traitement devient obligatoire). D'autre part, le Conseil Justice et Affaires intérieures des 5 et 6 juin 2003 a donné son accord pour le développement d'un système d'information sur les visas intitulé VIS (Visas Information System) permettant l'échange d'informations entre les états membres en matière de visas de court séjour.

En 2007 puis, les années suivantes, pour le même objet, je sollicitais déjà l'ensemble des parlementaires alsaciens. Malheureusement, la situation, à nos yeux, n'a guère évolué : les consulats de l'Ambassade de France à Kiev et à Moscou semblent ne pas être en mesure de nous dire avec certitude si nos jeunes invités devront ou non obtenir des visas biométriques pour séjourner dans notre pays durant l'été 2014. La dernière réponse ministérielle obtenue à notre interpellation sur ce dossier et publiée au JO était la suivante :

Obligation de délivrance de visas biométriques

14^{ème} législature Question écrite n° 03205 de M. Jean-Marie Bockel (Haut-Rhin - UDI-UC) publiée dans le JO Sénat du 22/11/2012 - page 2645

M. Jean-Marie Bockel attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les inquiétudes quant à la possibilité pour l'association « Les Enfants de Tchernobyl » d'accueillir durant l'été 2013 des groupes d'enfants ukrainiens et russes.

En effet, cette association humanitaire, qui a pour objet d'aider les populations d'Ukraine, du Belarus et de Russie victimes des conséquences engendrées par les retombées radioactives de l'explosion du réacteur nucléaire de Tchernobyl, organise chaque année pour les enfants de ces pays des séjours en France, d'une durée de deux à huit semaines, au sein de familles d'accueil bénévoles.

Aussi, avec la mise en place de visas biométriques, dans le cadre du déploiement progressif jusqu'à la fin de l'année 2014 du Visa Information System pour les demandeurs de visa Schengen, il souhaite être informé précisément quant à la mise en œuvre dès 2013 d'un déploiement ou non vers les régions d'Ukraine et de Russie qui engendrait ainsi l'obligation de délivrance de visas par les consulats de France à Kiev et Moscou pour les groupes d'enfants invités par cette association.

Réponse du Ministère de l'intérieur

publiée dans le JO Sénat du 24/01/2013 - page 282

Les demandes de visa de court séjour sont instruites par les postes consulaires français conformément à la réglementation applicable à tous les pays membres de l'espace Schengen codifiée dans le code communautaire des visas créé par le règlement CE n° 810/2009 du 13 juillet 2009. L'article 13 de ce code dispose : « Les États membres recueillent les identifiants biométriques du demandeur, comprenant sa photographie et ses dix empreintes digitales, dans le respect des garanties prévues par la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales du Conseil de l'Europe, par la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et par la convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant ». En droit interne, le recueil des données biométriques est prévu notamment à l'article L. 611-6 du CESEDA : « [...] les empreintes digitales ainsi qu'une photographie des ressortissants étrangers qui sollicitent la délivrance [...] d'un visa afin de séjourner en France ou sur le territoire d'un autre État partie à ladite convention peuvent être relevées, mémorisées et faire l'objet d'un traitement automatisé [...]. Ces empreintes et cette photographie sont obligatoirement relevées en cas de délivrance d'un visa ». Le recueil de ces données nécessite la comparution personnelle des demandeurs de visas devant l'autorité consulaire aux fins d'enregistrement des données biométriques ; parmi les demandeurs dispensés de l'obligation de donner les empreintes digitales figurent les enfants de moins de 12 ans. Ceux-ci restent néanmoins soumis au recueil de la photographie. Les empreintes digitales du demandeur, recueillies dans le cadre d'une demande de visa restent exploitables dans le Système d'information visas (VIS) durant 59 mois, à partir de la première demande. La photographie doit en revanche être jointe à chaque nouvelle demande et intégrée dans le VIS. Le demandeur n'est pas tenu de se présenter en personne à cette fin. Les trois pays dans lesquels résident les enfants invités par l'association « Les enfants de Tchernobyl » : Russie, Biélorussie et Ukraine, font partie de la troisième vague de déploiement du VIS. À ce jour, aucune date précise n'a encore été fixée pour celle-ci, des négociations étant toujours en cours entre la Commission européenne et les États membres sur l'ordre de mise en place au niveau régional. En tout état de cause, ce déploiement n'interviendra pas avant l'année 2014. Dès lors, aucun changement ne surviendra au cours de l'année à venir dans le traitement de ces demandes, que nos postes consulaires continueront d'instruire avec bienveillance, eu égard au caractère humanitaire des actions de cette association.

Je suis très inquiet pour nos membres qui d'ores et déjà nous ont fait part de leur souhait d'accueillir durant l'été 2014, par le biais de notre association humanitaire alsacienne, comme lors des années précédentes, des jeunes Ukrainiens qui vivent sur les territoires du nord de l'Ukraine ou des jeunes Russes qui habitent dans le sud-ouest de la Russie, zones qui restent fortement contaminées par les retombées de Tchernobyl, pour leur permettre, en particulier, de diminuer la charge corporelle de leur organisme en contaminants radioactifs.

En effet, si avec beaucoup de temps, d'énergie et de dépenses supplémentaires, il nous semble possible d'organiser les longs déplacements de ces enfants pour se rendre, depuis leurs lointains villages, dans les ambassades de France à Kiev et Moscou, il nous faut connaître au préalable les démarches à accomplir pour organiser la logistique en conséquence.

La situation relatée et les constats qui en découlent me conduisent à solliciter de votre part une intervention auprès des Ministres et autorités compétentes afin d'obtenir rapidement des informations précises sur l'éventuelle mise en œuvre dès 2014 de visas biométriques français par les Consulats de France en Ukraine (à Kiev) et en Russie (à Moscou) et leur délivrance pour des groupes d'enfants ukrainiens et russes invités à séjourner de 3 semaines en France par le biais de notre association humanitaire.

Espérant de votre part un accueil favorable à notre nouvelle demande, restant à votre entière disposition pour tous éléments complémentaires, je vous prie de croire, Monsieur ou Madame le ou la député ou sénateur (identité) en l'expression de ma sincère considération.

Interventions parlementaires et réponses ministérielles publiées au Journal officiel en date du 1^{er} janvier 2014

Visas biométriques pour les enfants de Tchernobyl 14^{ème} législature

Question écrite n° 08983 de Mme Patricia Schillinger (Haut-Rhin - SOC) publiée dans le JO Sénat du 31/10/2013 - page 3121 :

Mme Patricia Schillinger attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation de l'association « Les enfants de Tchernobyl » et, plus précisément, sur ses inquiétudes quant à la possibilité d'accueillir des groupes d'enfants ukrainiens et russes pendant l'été 2014.

En effet, cette association, qui a pour but d'aider les populations d'Ukraine, du Biélorussie et de Russie, victimes des conséquences des retombées radioactives de l'explosion du réacteur nucléaire de Tchernobyl, a pour habitude d'accueillir chaque année, en Alsace, au sein de familles d'accueil bénévoles, des groupes d'enfants pour des séjours allant de trois à huit semaines.

Malheureusement, chaque année depuis 2007, l'association se retrouve confrontée à la même question, à laquelle les consulats de l'ambassade de France à Kiev et à Moscou ne semblent toujours pas, à ce jour, être en mesure de répondre avec certitude : elle se demande si ces jeunes seront soumis à l'exigence de visas biométriques pour séjourner dans notre pays durant l'été 2014.

En conséquence, elle lui demande de bien vouloir l'informer de la mise en œuvre, ou non, de l'obligation d'obtenir et de présenter des visas biométriques pour ces enfants invités à séjourner en France durant l'été 2014 par l'association « Les enfants de Tchernobyl ».

Réponse du Ministère des affaires étrangères publiée dans le JO Sénat du 12/12/2013 - page 3568 :

Les modalités de délivrance des visas aux groupes d'enfants ukrainiens et russes participant à des échanges éducatifs et humanitaires ne seront pas modifiées d'ici l'été 2014. Le déploiement de la biométrie en Ukraine et en Russie est actuellement prévu à l'automne 2014 et ne sera pas imposé par anticipation. Afin d'organiser dans les meilleures conditions possibles le dépôt des demandes de visa de ces enfants, l'association Les Enfants de Tchernobyl a été invitée à contacter les services consulaires en Russie et en Ukraine quelques semaines avant la date de départ prévue.

Délivrance de visas biométriques 14^{ème} législature

Question écrite n° 09036 de M. Jean-Marie Bockel (Haut-Rhin - UDI-UC) publiée dans le JO Sénat du 07/11/2013 - page 3192 :

M. Jean-Marie Bockel attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les inquiétudes quant à la possibilité pour l'association « Les enfants de Tchernobyl » (Haut-Rhin) d'accueillir en France, durant l'été 2014, des groupes d'enfants ukrainiens et russes.

En effet, cette association humanitaire, qui a pour objet d'aider les populations d'Ukraine, de Biélorussie et de Russie victimes des conséquences des retombées radioactives de l'explosion du réacteur nucléaire de Tchernobyl, organise chaque année, pour les enfants de ces pays, des séjours en France, d'une durée de trois à huit semaines, au sein de familles d'accueil bénévoles, membres de l'association.

Aussi, avec la mise en place de visas biométriques, dans le cadre du déploiement progressif jusqu'à la fin de l'année 2014 du Visa Information System pour les demandeurs de visa Schengen, il souhaite être informé précisément quant à la mise en œuvre dès 2014 d'un déploiement ou non vers les régions d'Ukraine et de Russie de l'obligation de délivrance de visas par les consulats de France à Kiev et Moscou pour les groupes d'enfants invités par cette association.

Réponse du Ministère des affaires étrangères publiée dans le JO Sénat du 12/12/2013 - page 3568 :

Les modalités de délivrance des visas aux groupes d'enfants ukrainiens et russes participant à des échanges éducatifs et humanitaires ne seront pas modifiées d'ici l'été 2014. Le déploiement de la biométrie en Ukraine et en Russie est actuellement prévu à l'automne 2014 et ne sera pas imposé par anticipation. Afin d'organiser dans les meilleures conditions possibles le dépôt des demandes de visa de ces enfants, l'association Les Enfants de Tchernobyl a été invitée à contacter les services consulaires en Russie et en Ukraine quelques semaines avant la date de départ prévue.

Pour ses 20 ans, une année 2013 très riche pour l'association

Durant l'année de ses 20 ans, en 2013, l'association est demeurée fidèle à ses 3 axes fondateurs (*sortir des enfants des zones contaminées, aider les autres, médiatiser le dossier*) grâce à l'investissement en temps, en énergie et en générosité des 500 membres et des centaines de donateurs et sympathisants, mais également grâce au travail et à l'efficacité des animateurs français (*22 réunions du Conseil d'administration et de l'encadrement des accueils d'enfants*), ukrainiens et russes qui animent et gèrent la vie quotidienne de l'association, la préparation et les réalisations des nombreux projets. Pour mémoire, rappelons dans leurs variétés et en vrac, les principales réalisations et initiatives de cette année 2013 :

- Accueils en France durant l'été de 3 groupes d'enfants ukrainiens et russes (les 43, 44 et 45^{èmes} groupes invités) et de leurs accompagnatrices dans des familles d'accueil bénévoles (210 enfants et 10 adultes – 133 Ukrainiens et 87 Russes). A noter, comme en 2012, la délégation (Doris et Guy) de l'organisation du groupe d'Ukrainiens invités durant 8 semaines et le total : 3711 accueils réalisés depuis 1993
- Assemblée Générale, le 23 février 2013 à Ribeauvillé
- Commémoration officielle des 20 ans de l'association au Conseil de l'Europe à Strasbourg en présence du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe et des représentants des chancelleries ukrainienne, russe et japonaise
- Envois de courriels en nombre à différents groupes de destinataires identifiés
- Mise en ligne et actualisation régulière de la nouvelle version du site internet www.lesenfantsdetchernobyl.fr
- Durant les voyages aller-retour des enfants ukrainiens et russes, suivis des informations en direct dans la rubrique « Radio Tchernobyl » du site internet de l'association
- Campagne de mesures de la contamination des sols en césium 137 dans le sud-ouest de la Russie puis diffusion de la synthèse des résultats aux autorités russes, européennes et françaises
- Cure de Vitapect pour les écoliers de l'école n° 8 de Novozybkov pour accélérer l'élimination du césium 137 de l'organisme des enfants contaminés
- Réparation, étalonnage et remise en œuvre de l'appareil de mesure des charges corporelles radioactives de l'hôpital de Naroditchi
- Soutien financier à l'accueil en France d'enfants de Fukushima organisé par l'association « Terre de rêves »
- Mesures des charges corporelles en césium 137 des enfants ukrainiens et russes invités en France à l'Académie des Sciences d'Ukraine à Kiev (420 mesures) puis diffusion publique des résultats
- Poursuite du partenariat pluriannuel avec la société Biogroup pour la mise à disposition de l'hôpital de Novozybkov d'un appareil performant d'analyses hématologiques (Sysmex KX-21)
- Réunions des familles d'accueil françaises à Horbourg-Wihr, des parents des enfants ukrainiens invités à Zelena Polyana et Naroditchi, et des parents des enfants russes invités à Novozybkov
- Aide à l'hôpital de Novozybkov (don d'un lit spécialisé au service de réanimation)
- Location d'un local à Kiev pour les activités de l'équipe ukrainienne de l'association
- Concert de l'ensemble « Bilitis » le 13 avril à Schnersheim au profit de l'association

- Présentation de l'exposition photographique « Tchernobyl 25 ans après » au Conseil Général de Belfort, à Gérardmer, au Conseil de l'Europe à Strasbourg, au Conseil Général du Haut-Rhin à Colmar et à Saverne
- Diffusions de communiqués de presse aux médias : pour la recherche de familles d'accueil, lors de la commémoration du 26 avril, aux arrivées et départs des groupes d'enfants en France
- Aides au Bélarus par le biais de l'Institut de radioprotection Indépendant Belrad (financement de cures de Vitapect additionnées des contrôles des charges corporelles en radioéléments)
- Aide à l'Institut de Génétique de Roza Goncharova à Minsk, au Bélarus
- Aide au « Jardin d'enfants n° 9 » de Novozybkov
- Partenariat avec l'association ukrainienne « Elephant Blanc » pour l'organisation des projets d'accueil
- Interventions officielles auprès des autorités européennes, russes et françaises après les résultats des mesures des charges corporelles des enfants et des sols en césium 137
- Rassemblement commémoratif, le vendredi 26 avril à Mulhouse, à l'occasion du 27^{ème} anniversaire du début de la catastrophe : 20^{ème} manifestation identique en 20 ans, le même jour au même lieu
- Vente de 25 056 pyssanki dans le cadre de la 21^{ème} édition de l'opération « 10 000 œufs pour les Enfants de Tchernobyl » dans toute l'Alsace (et quelques points de vente dans les départements limitrophes). Un total de 416 655 œufs en bois vendus à l'unité depuis 1993 par les membres et sympathisants de l'association
- Séjours de 3 missions déléguées par le Conseil d'administration en Ukraine et en Russie
- 13^{ème} édition de l'opération d'aide alimentaire directe aux populations intitulée « projet Megamarket » en Ukraine ainsi qu'à Novozybkov en Russie
- Poursuite de la publication du trimestriel « Le Dniepr » (4 numéros : 63 à 66)
- Traductions et transmissions de plusieurs centaines de lettres échangées entre les familles françaises, ukrainiennes et russes
- Organisation de « vestiaires » à Colmar : mise à disposition gracieuse de vêtements pour les jeunes invités de l'été
- Interventions parlementaires dans l'optique de la mise en œuvre programmée par les autorités européennes membres de l'Espace Schengen des visas biométriques
- Financement de travaux à l'internat « Perce-Neige » de Vovchiv
- Participation à des rencontres, débats, soirées, évènements culturels : à Chatenois, Strasbourg, Villers le lac,...
- Opération de soutien « Offrons un avenir à Iryna »
- Dîner-spectacle à l'occasion des 20 ans de l'association organisé par la famille Lang le 5 octobre à Geispolsheim
- Succès des sorties communes organisées l'été pour les jeunes invités ukrainiens et russes et les familles d'accueil : étang de pêche de Blodelsheim, journée ludique et festive aux Cigognaux à Labaroche, Haut-Koenigsbourg, parc d'attraction Cigoland et Parc Tellure des mines d'argent de Sainte-Marie aux Mines
- Et puis aussi... réalisation d'environ 10 000 photocopies, expédition de plusieurs milliers de courriers, réponse à des centaines de sollicitations par courriers postaux et électroniques ou appels téléphoniques...
- Et également... de nombreuses initiatives personnelles de membres et sympathisants pour trouver des dons ou intervenir auprès de la presse. Merci à eux !

Datation des vins par le césium 137

Nous avons l'habitude d'évoquer les aspects néfastes voire dramatiques du césium 137, que ce soit à propos des charges corporelles des enfants ukrainiens et russes ou pour la contamination des sols par les retombées de l'explosion de Tchernobyl. Une fois n'est pas coutume, nous abordons un côté pratique de ce radioélément, à savoir : son utilisation pour dater les vins, valider l'authenticité d'un millésime et par la même réduire le risque de fraude. Voici en résumé mais également dans le détail scientifique une image de ce dossier.

Datation du vin et radioactivité

L'idée de mesurer le niveau de radioactivité dans le vin est née un jour de l'année 2000, au cours d'une discussion entre un physicien nucléaire et un œnologue de la DGCCRF (a) par cette question: peut-on trouver une technique " simple et facile" pour dater le vin ? La question peut paraître de prime abord surprenante pour le consommateur moyen, mais en y réfléchissant, elle est évidemment pertinente. Qui, au cours d'un repas de famille ou entre amis, n'a pas dégusté une bonne bouteille de vieux vin, regardé l'étiquette pour y lire le château et le millésime, et ne s'est pas posé la même question ? Ce vin est-il authentique et en particulier correspond-t-il vraiment au millésime affiché ? Un coup d'œil dans la presse, qu'elle soit spécialisée ou non, montre que le problème d'authentification des millésimes est réel. Nul besoin de rappeler ici les affaires de faux millésimes qui ont récemment défrayé les chroniques journalistiques et judiciaires ! C'est que de nombreuses bouteilles millésimées sont vendues chaque année par les négociants en vin ou dans les salles de ventes à des prix qui deviennent vite exorbitants suivant le cru et le millésime.

Jusqu'à présent, pour identifier un vin on ne disposait que de tests gustatifs et de la datation par ^{14}C [1-2], deux méthodes réservées aux seuls spécialistes, mais pas pour les mêmes raisons ! La détermination des millésimes par la datation au ^{14}C , la plus "scientifique" des deux, repose sur l'hypothèse que les variations du taux de ce radio-isotope dans l'atmosphère en fonction de l'année sont bien quantifiées. Ainsi, ce taux a augmenté d'environ un facteur deux pendant la période des essais nucléaires atmosphériques (1950-1963). Depuis l'année 1963, date du traité d'interdiction de ces essais entre l'URSS et les USA, il décroît régulièrement, et actuellement il a quasiment retrouvé le niveau des années d'avant guerre. Mais la détection et la mesure du ^{14}C dans un échantillon demande un protocole expérimental assez lourd impliquant la préparation d'un distillat alcoolique et des mesures de radioactivité bêta par scintillation liquide. D'autre part, les résultats peuvent être perturbés, si par exemple, le vin a subi une chaptalisation avec un sucre d'âge différent de celui du raisin.

Et pourtant dès qu'on parle de datation, c'est bien vers le phénomène de radioactivité que tout physicien nucléaire se tourne ! Alors, quels isotopes radioactifs autres que le ^{14}C pourraient être présents dans un vin, et être utilisés pour une datation "simple et facile" ?

Spectrométrie gamma ultra bas bruit de fond

Pour les besoins propres à leurs expériences, un groupe de physiciens du CENBG (b) s'est investi, ces dernières années, dans les mesures de très faibles niveaux de radioactivité dans les matériaux. Pour répondre à cet impératif expérimental il a été nécessaire de développer, en collaboration avec un industriel, la technique de spectrométrie gamma ultra bas bruit de fond, qui possède les principaux avantages suivants :

1. Technique facile et non destructive, il suffit de placer l'échantillon à mesurer directement sur le capot enveloppant le cristal.
2. Préparation rapide des échantillons et possibilité de tester de grandes masses.
3. Bonne efficacité de détection aux rayonnements.
4. Excellente résolution en énergie (0,2%) permettant en une seule mesure l'identification des noyaux émetteurs présents, en particulier ceux des filiations des chaînes naturelles uranium et thorium.

Pour un échantillon d'environ 100 g et quelques jours de comptage les sensibilités de mesure en ^{226}Ra , ^{137}Cs et ^{40}K , 3 noyaux très fréquemment rencontrés dans la nature, voisinent le mBq/kg. Actuellement ces spectromètres sont les seuls à offrir de telles caractéristiques, sans destruction de l'échantillon, et leur utilisation s'est vite répandue dans différentes disciplines telles que physique, astrophysique, environnement, océanographie, géologie, archéologie, etc..., et il était évidemment très tentant, pour des bordelais, de l'appliquer en œnologie !

Datation du vin par mesure des taux de radioactivité ^{137}Cs

Les premières mesures ont été effectuées sur des échantillons de poudre obtenus après évaporation du vin puis calcination à 500°C de façon à obtenir la meilleure sensibilité. Les spectres gamma correspondants ont montré qu'un vin contenait essentiellement du potassium 40 à un niveau de 30 Bq par litre. Rien de surprenant à cela puisque le vin, quelle que soit son origine contient environ 0,9 g/l de potassium sous la forme de bitartrate et que le ^{40}K est un des éléments radioactifs primordiaux (période $T_{1/2} = 1,3 \cdot 10^9$ années) très fréquent dans la nature. Par exemple, le corps humain en contient environ 50 Bq/kg, la pomme de terre 150 Bq/kg et le lait 80 Bq/l.

Mais la surprise est venue de la présence d'un autre isotope radioactif, le césium 137 ($T_{1/2} = 30$ ans) qui lui n'est pas naturel mais est créé artificiellement par l'homme, essentiellement lors des réactions de fission nucléaire. La deuxième surprise a été que le taux de ^{137}Cs , bien que très faible, était variable en fonction du millésime. Des mesures systématiques d'une série de vins de la région bordelaise d'origines et de millésimes différents ont donc été effectuées pour préciser ce comportement. A l'évidence, le point important pour une telle étude était de n'avoir aucun doute sur le millésime affiché sur la bouteille. Seuls des œnologues de la DGCCRF pouvaient en être les garants !

Les activités en ^{137}Cs mesurées au CENBG sont présentées figure 1 par des ronds. Cette figure met clairement en évidence une forte corrélation entre la quantité de ^{137}Cs et l'année : aucune trace de ^{137}Cs n'a pu être détectée dans le vin de 1950 (< 6 mBq/l), alors que dès l'année 1955 le taux monte à 350 mBq/l. Entre les années 1960-1962, les points, assez dispersés, montrent une légère décroissance. Le plus spectaculaire est le maximum très prononcé obtenu pour l'année 1963 pour laquelle on a mesuré 1070 mBq/l, soit une variation de plus de deux ordres de grandeur ! Puis, on observe une décroissance jusque vers les années 1980. Ce comportement est bien expliqué par l'histoire des retombées radioactives des essais nucléaires atmosphériques réalisés dans les années 1950-1963. En 1986 on constate une brusque remontée, conséquence de l'accident de Tchernobyl au cours duquel de "grandes quantités" de ^{137}Cs ont été libérées dans l'atmosphère. Au-delà de l'année 1990 les teneurs en ^{137}Cs redeviennent faibles, au niveau de la limite de détection du spectromètre germanium.

Le vin garde donc la mémoire du ^{137}Cs émis dans l'air à la suite d'expériences ou d'erreurs humaines, ce qui se comprend bien en raison des échanges constants entre l'atmosphère et la biosphère, échanges qui l'amènent à se déposer sur le sol et les végétaux.

Un géologue de l'Université de Bordeaux [1] avait déjà trouvé la même évolution du ^{137}Cs dans les sédiments [3]. Dans le cas du vin, on peut se demander si le césium a suivi la chaîne sol - sève - raisin ou s'il a pour origine le dépôt direct sur les grappes de raisin. Les mesures effectuées sur des échantillons prélevés sur différents ceps de vigne ont montré que le ^{137}Cs ne vient pas du sol mais a été directement déposé sur les grappes.

La mesure du taux de ^{137}Cs dans un vin permet, en utilisant la courbe de la figure 1, de déterminer le millésime ou à tout le moins, de vérifier celui affiché sur l'étiquette ou le bouchon. Ainsi un vin de 1930 ne doit pas contenir de ^{137}Cs . Inversement un vin inconnu dans lequel sont mesurées des activités en ^{137}Cs de l'ordre de 800 mBq/l ou plus ne peut correspondre qu'à l'année 1963. Il faut noter que la courbe de variation du taux de ^{137}Cs dans le vin est similaire à celle plus ancienne déduite de la mesure du ^{14}C . Les deux méthodes de datation sont donc complémentaires, à ceci près que l'amplitude de variation n'est que d'un facteur deux dans le cas du ^{14}C , alors qu'elle est de plus de deux ordres de grandeur en ^{137}Cs . Remarquons, pour terminer, que l'utilisation du ^{137}Cs pour la datation a déjà été utilisée dans diverses disciplines, notamment pour l'étude de l'érosion des sols et la sédimentation. La nouveauté ici est d'avoir pu mettre en évidence la présence du ^{137}Cs dans le vin en quantité infinitésimale.

Améliorations possibles ?

Une courbe telle que celle présentée figure 1 montre aussi que la mesure du ^{137}Cs n'est pas toujours suffisante pour dater un vin sans ambiguïté. Ainsi, un taux d'activité mesuré de 100 mBq/l pourrait correspondre aux années 1953 ou 1970 ou 1986 ! Autre point faible de la méthode, les activités de ^{137}Cs dans des vins millésimés entre ~1982 et nos jours sont faibles (mises à part les années 1986 et 1987) à la limite de détection des spectromètres Ge. Donc la méthode de datation par le ^{137}Cs devient inutilisable pour des vins jeunes. Comment peut-on lever ces incertitudes ?

Des travaux sont effectués à l'Université de Bordeaux 1 en collaboration avec le LSCE (Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement) de Gif sur Yvette, sur la possibilité d'utiliser un isotope radioactif naturel, le ^{210}Pb ($T_{1/2} = 22$ ans). L'origine de cet isotope est le radon, un gaz radioactif toujours présent dans l'air. Après décroissances radioactives, les descendants du radon, dont le ^{210}Pb , se fixent sur les poussières et aérosols de l'atmosphère. Le ^{210}Pb se dépose ensuite sur le sol, les végétaux, le raisin et se retrouve ainsi dans le vin. La mesure de l'activité du ^{210}Pb contenue dans le vin permet alors de définir son âge si l'activité au moment de la production du vin est connue, en utilisant simplement la loi de décroissance radioactive. Un premier essai effectué sur trois vins âgés respectivement de 4, 14 et 41 ans (soit des âges couvrant deux fois la période du ^{210}Pb), montrent que la méthode semble effectivement utilisable. Toutefois, avant de pouvoir la valider, de nombreuses autres mesures sont encore indispensables, notamment pour vérifier que le dépôt annuel de ^{210}Pb sur un site donné comme le Bordelais est approximativement une constante. Les inconvénients d'une telle méthode sont liés d'une part aux taux extrêmement faibles de ^{210}Pb dans le vin (< 100 mBq/l), et d'autre part au fait que l'analyse nécessite une séparation chimique, et par suite la destruction de l'échantillon. Cette méthode est plus adaptée à la datation de vins jeunes (> 1980) et apparaît donc très complémentaire de la mesure du ^{137}Cs .

Références

- 1 - *"Evolution de la radioactivité par le carbone 14 des vins de Gironde. Application à la recherche des millésimes"*, P. Martinière, J.M. Gaultier, P. Sudraud, J. Severac et J.-L. Caussanel. Ann. Fals. Exp. Chim 775, 263 (1979)
- 2 - *"Wine authenticity"*, B. Médina, in Food Authentication , Edited by P.R. Ashurst and M.J. Dennis, Blackie Academic & Professional, London, p. 60 (1996)
- 3 - *70 year record of Contamination from Industrial Activity along the Garonne River and its Tributaries"*, F.E. Grousset, J.M. Jouanneau, G. Lavaux and C. Latouche. Estuarine Coastal and Shelf Science 48, 401 (1999)
- 4 - Journée Technique du Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux, 4 février 2003, Arcachon (France)
- 5 - *"Datation des vins et radioactivité ou comment valider l'authenticité d'un millésime ?"* Ph. Hubert , 2003, Université Bordeaux 1

(a) : Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes

(b) : Centre Etudes Nucléaires de Bordeaux Gradignan

Trek radioactif dans le Mercantour

(« *Vice Magazine* » - février 2014)

Notre ami et membre André Paris (*voir numéros précédents du « Dniepr »*) est au centre d'un article paru dans le magazine « *Vice Magazine* » en ce mois de février 2014 qui prouve une nouvelle fois que la page de la catastrophe de Tchernobyl est loin d'être tournée, même en France....

Reality Check. Depuis que le nuage radioactif de Tchernobyl a survolé l'Europe, le débat reste vif quant à ses retombées en France. Si tout le monde s'accorde sur le fait qu'une contamination a bien eu lieu en 1986, c'est en revanche son ampleur qui est discutée. Après 27 ans de cacophonie médiatique, difficile de se faire un avis sur la question. Pour y voir clair, nous avons décidé de nous rendre dans le Mercantour, à quelques pas de la frontière où se serait arrêté le nuage, avec un compteur Geiger et un spécialiste de la contamination. Et on n'a pas été déçu.



A l'heure où Fukushima fume encore, les cendres de Tchernobyl reposent toujours dans les montagnes du Mercantour. En arrière plan de la photo, la frontière italienne où le nuage radioactif se serait arrêté selon la météo de l'époque.

Il est 11 heures lorsque nous approchons du lac des Essaures situé à 2400 mètres d'altitude, en contrebas du Col de la Bonette. Dans le groupe, la tension monte : nous avons plus d'une heure de retard et impossible de joindre notre contact sur son portable : il n'en a pas. Et puis d'ailleurs, il n'y a pas de réseau non plus. Sera-t-il toujours sur place ou se sera-t-il évaporé ? Il a promis de nous montrer les zones radioactives du Mercantour et les derniers mètres qui nous séparent du lieu de rendez-vous sont tendus. Soulagement : André Paris est bien là, il discute avec un pêcheur, sourire jovial et compteur Geiger à la main.

Paris, c'est un sacré « zozo », comme il s'appelle parfois lui même. Il doit avoir 70 ans, la main tremblante mais l'œil vif et une forme olympique. 10 ans après que le nuage de Tchernobyl se soit arrêté à la frontière, ce géologue découvre par hasard avec un détecteur pour touriste, l'ampleur de la contamination du secteur. Il prend alors contact avec le seul organisme indépendant sur les questions de radioactivité en France et capable d'analyser ses relevés : La CRIIRAD. De cette rencontre est né l'Atlas des contaminations radioactives, une cartographie détaillée des souvenirs laissés par la catastrophe.

« Ce que vous allez-voir ici, très peu de gens l'ont vu »

Sur le chemin qui serpente le long du lac, Paris nous annonce : « Ce que vous allez voir ici, très peu de gens l'ont vu ». Ce dont il parle, c'est du taux de radioactivité issu du césium 137. Ce radiotoxique qui n'existe pas à l'état naturel est présent dans l'environnement surtout depuis les années 60, période à partir de laquelle ont été menés intensément les essais nucléaires. Lors de nos échanges par email Paris m'a prévenu : Il est possible de trouver localement dans ces montagnes, des valeurs équivalentes à la zone interdite de Tchernobyl.

Nous sortons les appareils de mesures et je me retrouve avec à la main un SPP2. C'est un scintillomètre, un pistolet métallique relié à un boîtier tout aussi métallique. Bref, une machine digne d'un nanar de science fiction oldschool à la Alphonso Brescia.

Les premières mesures sont faites sur la roche, car elle « n'accroche pas » les particules radioactives et permet de mesurer la radioactivité naturelle. L'aiguille du vieux compteur analogique indique 50 coups par secondes, une valeur tout à fait normale, c'est le « bruit de fond », plus ou moins le même que dans tes chiottes. Grâce à cette valeur de référence, on va pouvoir mesurer le reste. « Let's go baby ».

Après quelques pas, le spectromètre commence à crépiter. Plus je m'approche de la source de rayonnement, plus le compteur s'emballe, plus le bruit devient strident. Je chauffe, je chauffe. Je suis dessus. L'engin indique alors 1200 coups par seconde, soit 24 fois le taux de radioactivité normale. Nous venons de trouver un premier « point chaud ».

Un « point chaud », ça n'a rien à voir avec la viennoiserie dans laquelle tu vas acheter tes sandwichs en fin de mois. Ici, c'est plutôt une tache de contamination radioactive issue d'un phénomène dit « d'accumulation ». En effet, lorsque la neige contaminée par les vents et nuages se met à fondre, l'eau radioactive est piégée par le relief puis filtrée inégalement par le sol en laissant les particules de césium 137 sur place. Cela crée ainsi des zones contaminées, aussi éparées que concentrées, appelées « taches de léopard ». Nous continuons à sonder la vallée, et de nouveau la machine s'excite. On atteint désormais un chiffre 30 fois supérieur à la normale.



Nous venons de trouver un premier « point chaud »

André Paris est un peu déçu, sa machine n'affiche pas le « H » de High Value » qui apparaît lorsque l'on dépasse les 10 000 coups par secondes. Entre humour et nostalgie, il indique : « Après 27 ans, les becquerels commencent à vieillir, mais ils sont toujours là vous voyez ».

Nous continuons notre route et il est 14h lorsque le bivouac sonne. On pose les sacs et les équipements. Paris me tend un sac plastique rempli de salade « garantie sans césium 137 », le seul jardin contrôlé du coin selon lui. En mâchant les feuilles, il m'en apprend un peu plus sur sa vie. Sa participation à « l'AFMT (association française des malades de la thyroïde) » lui a montré l'explosion de ces pathologies. Une étude commandée par la collectivité Corse, sortie au mois de juillet, pointe du doigt le rôle de la contamination de 1986 dans l'augmentation fulgurante des cas de cancer de la thyroïde. Une thèse déjà abordée dans le documentaire « *Corse : le mensonge radioactif* »

On partage un gobelet de Côte du Rhône et sur les questions de pinard, Paris voit rouge : les autorités admettent difficilement l'existence de problèmes de santé publique liés à la pollution radioactive alors que la brigade de répression des fraudes se sert des traces de césium 137 retrouvées dans le vin pour dater les grands crus qui veulent échapper à la douane. Il enchaîne sur le fait que plusieurs vignobles à proximité de centrales nucléaires aient souhaités changer d'appellation A.O.C. « Les Coteaux du Tricastin, c'est pas très vendeur » nous confie-t-il assez content de ce trait d'humour.

« La contamination c'est de zéro à l'infini. Le nucléaire, c'est la connerie sans limite. »

Après avoir rangé la bouffe dans les sacs, le spectromètre reprend du service. Nous approchons maintenant de la « combe du Ministre », là où en 1998 a lieu une confrontation entre les pouvoirs publics et la CRIIRAD. Kouchner s'étant même déplacé en hélicoptère au milieu du Parc National. Le ministre de la santé avait alors promis une décontamination ou un balisage des secteurs les plus touchés.

De cet épisode, il ne reste qu'un de léger monticule de terre fraîchement remuée et les mesures confirment un taux de radioactivité standard. Pourtant, à 8 mètres de là, les compteurs s'affolent. C'est la stupéfaction. Nous sommes sur un point chaud dont le taux est 600 fois supérieur à la normale, soit 6 millions de becquerels/m² ! À titre de comparaison, le seuil qui délimite la zone interdite de Tchernobyl est de 550 000 becquerels/m² uniformément répartis. Même si comme moi tu as eu 3 de moyenne en physique, tu comprendras que c'est plutôt pas mal. Le spectromètre indique le « H » tant attendu par Paris. Mon compteur de poche placé à proximité affiche également un chiffre inédit de 1,28 microsievert par heure. Mais comment être bien sûr qu'il ne s'agit pas simplement de radioactivité naturelle ?

Pour connaître la nature des radiations, on procède à une analyse du spectre via l'ordinateur de Paris. La courbe qui s'affiche est sans appel : c'est un pic de césium 137. Et il est plutôt fat... « Pour battre ces valeurs, j'ai dû aller à Pripiat » avoue-t-il, avant de conclure : « Je vous ai dit, la contamination c'est de 0 à l'infini. Le nucléaire, c'est la connerie sans limite ».

Il range son matos et avant que nos chemins se séparent, me rappelle que mettre le nez dans le nucléaire ça peut t'attirer un maximum d'emmerdes. Il a l'air de savoir de quoi il parle. Nous continuons notre route sans lui et dans les 24 heures suivantes de la randonnée, je trouverai avec mon compteur de poche d'autres points chauds tout aussi exubérants.

Finalement, il ne reste aujourd'hui qu'un petit fragment de la contamination initiale. Le césium 137 ayant une durée de demi-vie de 30 ans, ces valeurs élevées peuvent fournir un ordre de grandeur de ce que l'on pouvait trouver en ces lieux en 1986. Par ailleurs, d'autres agents, tel que l'iode 131 qui se fixe sur la thyroïde et dont la durée de vie est de seulement quelques jours, étaient également présents dans le nuage. Ils ont possiblement affecté les populations. Du moins c'est ce qu'il en ressort si l'on regarde l'augmentation du nombre d'affections de la thyroïde. Three-miles Island, Tchernobyl, Fukushima, trois accidents nucléaires majeurs en 32 ans, soit en moyenne un tous les 10 ans. Se pose alors la question de la sécurité de cette industrie, dont les choix peuvent avoir un impact sur l'environnement et la santé. Impact qui peut être facilement mesuré en pleine nature, 27 ans après.

Julien Aldeguer

Article reproduit avec les aimables autorisations de l'auteur et de « Vice Magazine »

OFFREZ LEUR
UN ÉTÉ POUR RESPIRER...
UN ÉTÉ POUR ESPÉRER!!



TCHE

TCH

TCH

T

TCHERNO

TCHERNOBYL

TCHERNOBYL



Voulez vous accueillir
un enfant ukrainien ou russe
durant 3 semaines cet été ?

www.lesenfantsdetchernobyl.fr
lesenfantsdetchernobyl@gmail.com
06 73 15 15 81

